PRINTEMPS 2025
NUMÉRO 17
GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR

Grenoble Alpes Métropole
L'actualité du territoire
et des services publics

MÉTROPOLE MAG

Surveillance béton pour les ponts

Alors que le pont d'Oxford ferme pour rénovation, zoom sur le minutieux travail de surveillance des ponts et ouvrages d'art mené par la Métropole.

LIRE P.10 & 11

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE 10 ANS

ÉVÈNEMENT

Le féminisme fera le printemps en version XXL

LIRE P. 6 & 7

CIRCULATION

Dernière ligne droite pour l'échangeur du Rondeau

LIRE P. 12 & 13

TRAVAUX

Bientôt une déchèterie nouvelle génération à Grenoble

LIRE P. 20 & 21

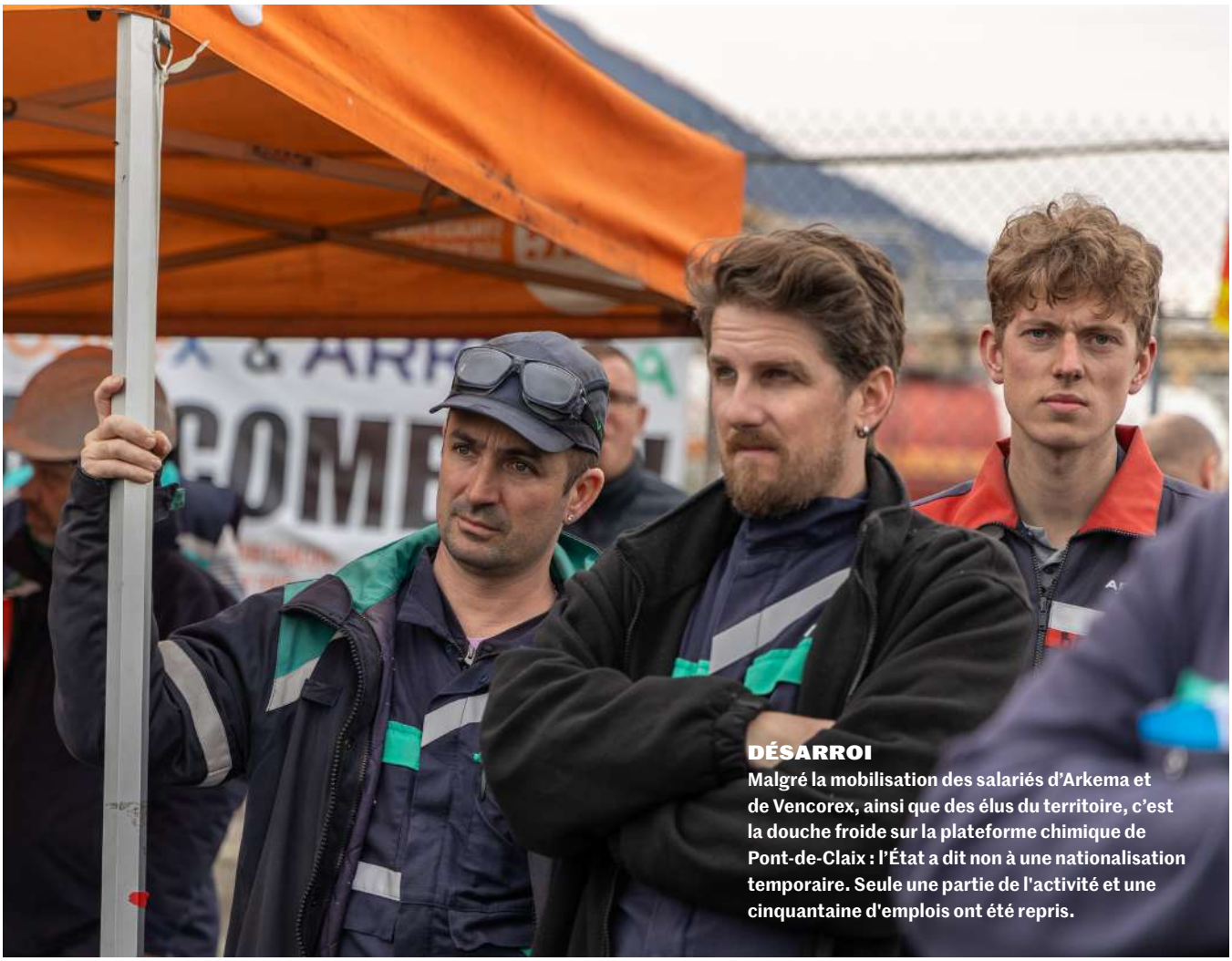

DÉSARROI
Malgré la mobilisation des salariés d'Arkema et de Vencorex, ainsi que des élus du territoire, c'est la douche froide sur la plateforme chimique de Pont-de-Claix : l'État a dit non à une nationalisation temporaire. Seule une partie de l'activité et une cinquantaine d'emplois ont été repris.

©Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

©Pascale Cholette / Grenoble Alpes Métropole

PAUL WATSON STAR DU TECH&FEST

Avec 22 000 visiteurs reçus à Alpexpo, le Tech&fest confirme son succès pour sa deuxième édition, avec un invité qui a fait venir beaucoup de monde, notamment des jeunes : Paul Watson, fondateur de Sea Shepherd, venu parler de la façon dont les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour la protection de la biodiversité sous-marine.

© LocalFocus/ Grenoble Alpes Métropole

AMBASSADEURS DU MIEUX MANGER

Dans le cadre des Débats pour le climat organisés par Grenoble Alpes Métropole, près de 100 habitants du territoire sont devenus, grâce à une formation offerte, ambassadeurs du mieux manger – pour la santé et pour la planète, sans se ruiner. Ils ont aussi pu participer à divers ateliers et visites, comme ici au potager de Loliva, à Montchaboud.

EN IMAGES

© Chrisitan Pedrotti / Grenoble Alpes Métropole

VOILÀ L'ÉTÉ !

Cette année sera exceptionnelle sur la base de loisirs du Bois français : le site célèbre ses 40 ans d'existence en proposant un riche programme d'animations culturelles, sportives et de loisirs. Première date à noter, le samedi 17 mai, pour le 10 km du Bois français, qui lancera la saison. Bon anniversaire !

BRESSON

BRIÉ-ET-ANGONNES

CHAMP-SUR-DRAC

CHAMPAGNIER

CLAIX

CORENC

DOMÈNE

ÉCHIROLLES

EYBENS

FONTAINE

GIÈRES

GRENOBLE

HERBEYS

JARRIE

LA TRONCHE

LE FONTANIL-CORNILLON

LE GUA

LE PONT-DE-CLAIX

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

MEYLAN

MIRIBEL-LANCHÂTRE

MONT-SAINT-MARTIN

MONTCHABOUD

MURIANETTE

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE

NOYAREY

POISAT

PROVEYSIEUX

QUAIX-EN-CHARTREUSE

SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE

SAINT-ÉGRÈVE

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SAINT-PAUL-DE-VARCES

SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE

SARCENAS

SASSENAGE

SÉCHILIENNE

SEYSSINET-PARISET

SEYSSINS

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

VAULNAVEYS-LE-BAS

VAULNAVEYS-LE-HAUT

VENON

VEUREY-VOROIZE

VIF

VIZILLE

Le mot de Christophe Ferrari

Comment choisir entre la prévention spécialisée, l'accessibilité à l'eau, le ramassage des déchets, la construction ou la rénovation de logements, le nombre de lignes de bus déployés sur le territoire, etc ? C'est ce vers quoi nous pousse le Gouvernement en réduisant l'autonomie financière des communes et intercommunalités, en imposant 15 millions d'euros de restriction à la Métropole, tout en nous demandant de financer, à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros, des projets qui relèvent des missions de l'Etat (ferroviaire, enseignement supérieur, …). Dans ce contexte, que je regrette profondément, nous avons élaboré, collectivement, un budget qui sanctuarise le soutien aux communes et à leurs projets, qui sanctuarise également notre soutien aux acteurs de l'insertion, du retour à l'emploi, de la solidarité pour faire face à l'explosion nationale des inégalités, de montée du chômage et des précarités. Nous renforçons nos investissements pour entretenir nos routes, sécuriser et embellir les espaces publics de nos cœurs de villes et de village, et pour déployer encore davantage le réseau cyclable. Nous maintenons le cap pour la bataille du climat, de la qualité de l'air, et de votre pouvoir d'achat, notamment avec de nouvelles aides financières à la rénovation énergétique, de nouvelles aides métropolitaines pour abandonner vos cuves à fuel. Nous maintenons le cap en faveur d'un territoire métropolitain solidaire, résilient, attractif, résolument tourné vers l'avenir.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole,
Maire du Pont-de-Claix

10 ans déjà ! Depuis sa création en 2015, la Métropole est sur de nombreux fronts pour répondre aux grands défis de notre époque. Installation d'entreprises et réindustrialisation, mobilités, logement, énergies renouvelables, tri des déchets, insertion, solidarité, sport, … Retour sur ces 10 ans d'engagement, qui transforment progressivement notre territoire, dans un numéro hors-série du Métropole Magazine, à découvrir tout prochainement. Continuons, ensemble, à déplacer des montagnes !

FERROVIAIRE

La Métropole investit pour un trafic plus fluide des trains

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole investit afin de doubler les voies ferroviaires au niveau du stade Lesdiguières et du parc Bachelard, à Grenoble. Objectif : fluidifier la circulation des TER et éviter les retards. Aujourd'hui, la gestion des trains entre Grenoble, Chambéry et Veynes crée des ralentissements du fait de ces passages sur une seule voie, avec un effet domino en cas d'incident. Ces travaux permettront de répartir les trains sur deux voies, afin d'améliorer la régularité du trafic et d'éviter qu'une perturbation ne se répercute en cascade sur toutes les lignes de TER autour de Grenoble. Ce projet, prévu pour 2028, s'inscrit dans le développement du Service express régional métropolitain (Serm), plus connu sous le nom de RER métropolitain. En parallèle, des aménagements à Échirolles augmenteront la capacité du réseau. Un investissement collectif de plus de 10,5 millions d'euros, porté par l'État (45 %), la Région (29 %), la Métropole grenobloise (14 %), le Grésivaudan (7 %) et le Voironnais (5 %).

TRANSPORTS EN COMMUN

Le réseau de bus s'étend vers le Voironnais

Depuis début 2025, les lignes de bus du pays voironnais intègrent M réso, le réseau de transports en commun du Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise. Avec votre abonnement, vous pouvez donc rejoindre Voiron et ses alentours avec les Chronobus C11, C12 et C13, et vous déplacer sans frais supplémentaires sur l'ancien réseau Pays Voironnais Mobilités.

Infos sur reso-m.fr

CYCLO

Chronovélo : toute l'agglo d'est en ouest

Relier à vélo les centres-villes de Grenoble et Fontaine, c'est pour bientôt ! L'axe 1 Fontaine-Meylan du réseau Chronovélo permet déjà de relier le cours Jean-Jaurès à Grenoble au quartier Maupertuis à Meylan. En février, un nouveau tronçon a vu le jour à Fontaine, sur l'avenue Ambroise-Croizat. Les travaux continuent jusqu'en décembre sur l'avenue du Vercors, ce qui permettra de renforcer la connexion cyclable entre la ZAC Portes du Vercors, le pôle d'échange multimodal de la Poya, la presqu'île et la gare de Grenoble.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

RÉEMPLOI

Nouveaux horaires à la donnerie dépose-minute

Tous les objets en bon état ou facilement réparables peuvent y être déposés : mobilier, jouets, vélos, livres, vaisselle, décoration, électroménager, puériculture, vêtements... Située au Pôle R, dans le sud de Grenoble, la donnerie dépose-minute est une solution pratique et rapide pour les habitants qui souhaitent donner des objets, plutôt que les jeter. Ces objets sont ensuite redirigés vers les différents acteurs du réemploi présents sur place, qui leur offriront une seconde vie en les réparant ou en les démontant pour réutiliser les pièces. Depuis le mois de mars, les horaires ont changé : **elle accueille le public le mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h 30 à 17 h 30, et le mercredi et samedi de 9 h à 16 h.**

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

COMMÉMORATION

Hommage à nos Justes

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Afin de saluer l'engagement et le courage des Justes qui ont sauvé et protégé des enfants juifs au péril de leur vie, la Métropole et les communes du Fontanil-Cornillon et du Gua ont organisé des cérémonies en hommage à ces héros discrets, en présence de leurs familles et des enfants des écoles primaires. Des arbres de la Mémoire ont également été plantés aux côtés de plaques commémoratives. Au Gua, six habitants du hameau de Prélenfrey (Anne Wahl, Hélène, André et Georges Guidi, Ginette et René Ruelle), protégés par le silence de tout le village, ont ainsi sauvé une cinquantaine d'enfants juifs entre 1939 et 1944.

MARBRE D'ICI

Des gravats pour une œuvre d'art

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Utiliser les gravats des chantiers de Grandalpe pour en faire une œuvre d'art, c'est le pari fou des élèves de l'école Le Verderet et du collège Olympique, accompagnés par l'artiste Stefan Shankland et l'entreprise Sols Alpes, dans le cadre du projet Marbre d'ici. Sur le parvis de la piscine des Dauphins à Grenoble, on peut admirer des motifs géologiques inspirés des paysages de montagne. Pour arriver à cette création, les élèves ont trié, concassé, et tamisé les gravats récupérés, qui ont ensuite été mélangés à du ciment et à de l'eau pour en faire un béton recyclé. L'œuvre finale sera inaugurée en mai.

Le Féminisme fait le printemps revient... en grand !

L'événement de la Métropole consacré à l'égalité femmes-hommes est de retour en format XXL. Rendez-vous le 14 juin à la MC2 pour une grande journée d'échanges avec des personnalités telles que Salomé Saqué, Vincent Edin, Nesrine Slaoui, Victoire Tuaillon...

Commençons par déconstruire une idée reçue : non, le féminisme n'est pas un combat d'arrière-garde et oui, les femmes subissent encore des inégalités malgré les avancées législatives et sociales réalisées. Selon le rapport annuel sur l'état du sexisme en France *, 92 % de la population considère que les femmes et les hommes ne sont pas traités de la même manière. Ce même rapport précise que les discours sexistes et masculinistes ont gagné en visibilité, notamment dans les médias et les discours politiques. Dernièrement, le procès des viols de Mazan a également bousculé la société française.

UN TEMPS FORT ET UNE PROGRAMMATION SUR TOUT LE MOIS DE JUIN

Dans notre territoire, de nombreux acteurs et associations, parmi lesquels la Métropole (voir encadré), s'attèlent à lutter contre les stéréotypes et pour l'égalité. L'évènement Le féminisme fait le printemps en grand s'inscrit dans cette optique. Outre une journée réservée aux personnes élues ou travaillant en collectivité territoriale sur cette thématique, il propose un temps fort ouvert au grand public le 14 juin (lire ci-contre). Sans oublier des évènements tout au long du mois de juin.

Concert rap queer à Poisat, court-métrage à Sassenage, polar musical à Fontaine, performance chorégraphique à Vaulnaveys-le-Haut, cercle d'écoute féministe pour hommes à Grenoble… Des évènements de toute nature – financés dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Métropole – seront proposés par une vingtaine de structures (associations, collectifs engagés, MJC…). Parmi elles, l'association grenobloise Patriarchie. Fidèle à sa volonté de démocratiser les enjeux féministes de façon décalée et ludique, celle-ci a imaginé une soirée pyjama féministe au cinéma Le Club à Grenoble. « *L'idée, c'est de repenser une activité dite "de filles", comme la soirée pyjama, et de projeter une comédie des années 2000 qui aborde de plein fouet les stéréotypes féminins et les discriminations* », explique Pauline Rochette, fondatrice de l'association. À l'image de *La revanche d'une blonde*. « *Le film nous permettra ensuite d'échanger sur la manière dont les femmes sont représentées dans la culture populaire, sur l'impact que ces clichés ont eu dans nos vies d'adolescentes et aujourd'hui, de femmes… Et tout ça, en pyjama et dans une ambiance décontractée !* » De son côté, l'association CoMet' invite les métropolitaines âgées de 10 à 90 ans à participer à un grand jeu d'orientation dans le parc Hubert-Dubedout à Poisat. Au programme : des énigmes à résoudre et des lieux à retrouver en équipe. De quoi passer un moment convivial en pleine nature. D'autres événements, portés directement par des acteurs locaux sur tout le territoire seront également intégrés à la programmation, en bénéficiant d'une labellisation Le Féminisme fait le printemps.

*Rapport publié en janvier 2025 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Journée grand public à la MC2

De l'importance des luttes collectives à la place des femmes en politique, dans le monde agricole ou médiatique, en passant par la déconstruction des masculinités… Le public est invité à découvrir trois tables rondes, neuf conférences et plusieurs ateliers sur l'ensemble de la journée. Ces rendez-vous seront animés par près de trente personnalités engagées et influentes, issues du journalisme, du militantisme ou encore de la création. Le spectacle *Viriles* de la compagnie Kynlaus, qui questionne la relation entre le genre et la gestion des émotions au travers de la danse, viendra clore cette journée.

Les invités

Salomé Saqué

À 29 ans, Salomé Saqué dirige le service économie chez *Blast* et chronique régulièrement pour d'autres médias (*France 5, Franceinfo, Arte…*). Journaliste engagée, elle s'est notamment spécialisée sur le réchauffement climatique, la jeunesse et l'égalité femmes-hommes.

Vincent Edin

Journaliste indépendant, auteur et coauteur de nombreux essais sur des problématiques sociales, parmi lesquels *Chronique de la discrimination ordinaire*, il anime également des podcasts et enseigne la rhétorique politique. Il aidera le public à comprendre le concept de "backlash" masculiniste.

Lucile Peytavin

Historienne spécialiste des droits des femmes et autrice du livre *Le coût de la virilité*, membre de L'Observatoire sur l'émancipation économique des femmes au sein de la Fondation des femmes. Elle a également cofondé l'association Genre et statistiques.

Charline Vermont

Formatrice en santé sexuelle, enseignante à la Sorbonne et sexothérapeute. À travers son compte Instagram qu'elle anime depuis 2019 et ses conférences, elle propose une éducation positive à la sexualité et au consentement.

Titiou Lecoq

Autrice, Titiou Lecoq a publié plusieurs romans et essais à succès sur le féminisme du XXIe siècle, comme *Les grandes oubliées – pourquoi l'histoire a effacé les femmes* en 2021 ou *Le couple et l'argent* en 2022.

Mais aussi Victoire Tuaillon, Cécile Duflot, Najat Vallaud-Belkacem, Nesrine Slaoui, Francis Dupuis-Déri, Axelle Jah Njiké, Rose Lamy, Charlotte Puiseux, Sikou Niakaté…

Samedi 14 juin, entrée gratuite sur inscription obligatoire en ligne sur le site de la MC2, à partir du mois de mai.

Programme complet : lefeminismefaitleprintemps.fr

« Pour avancer, il nous faut partager. Le Féminisme fait le printemps en offre l'opportunité : parler d'égalité femmes-hommes, débattre, co-construire ; c'est ce qui fonde notre action d'aujourd'hui et de demain. Ce n'est pas un sujet réservé à telle ou telle catégorie de personne, tout le monde doit pouvoir s'exprimer, se sentir concerné et agir. Car le féminisme est un projet de société qui nous fera toutes et tous grandir. »

Corine LEMARIEY, conseillère métropolitaine déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations, conseillère municipale de Varces-Allières-et-Risset

267 000 €

C'est le budget prévu en 2025 pour les actions en faveur de l'égalité femmes - hommes menées par la Métropole.

Égalité femmes-hommes : que fait la Métropole ?

- La Métropole déploie **un plan d'actions pluriannuel** qui met les enjeux autour de l'égalité femmes-hommes au cœur de ses politiques publiques. Le plan 2025-2027 a été voté en décembre dernier.
- La Métropole a créé et anime la **Maison pour l'égalité femmes-hommes** installée à Échirolles. Via ce lieu ressource qui fête ses 20 ans d'existence cette année, elle accompagne les porteurs de projets du territoire et sensibilise les publics.
- Chaque année depuis 2013, la Métropole lance **l'appel à projets "Jeunes pour l'égalité".** Celui-ci récompense une dizaine de projets diffusant un message en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, portés par des Métropolitains ayant entre 7 et 26 ans. Les réalisations des lauréats 2025 seront dévoilées le 14 juin à la MC2.
- La Métropole développe sur son territoire le **dispositif national de lutte contre le harcèlement de rue "Ici, demandez Angela".** Celui-ci permet aux personnes se sentant en insécurité de se mettre à l'abri dans des lieux refuges identifiés (commerces, équipements publics...).
- Dans le cadre de ses compétences, la Métropole **subventionne les associations du territoire** qui portent des projets en faveur des femmes.
- La Métropole intègre l'égalité femmes-hommes dans ses politiques publiques ainsi que dans son rôle en tant qu'employeur : **formation des agents et des élus, mise en place d'autorisations spéciales d'absences** (2e parent et interruption de grossesse)...

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole

MUR MUR

Aides à la rénovation des maisons : ce qui change

Afin de s'adapter aux réformes du système national Ma Prime Rénov' et de simplifier les démarches, la Métropole fait évoluer son propre dispositif d'aide à la rénovation des maisons individuelles, Mur Mur. Le point sur les changements.

Le système des aides nationales Ma Prime Rénov' a connu une refonte importante en 2024, notamment en ce qui concerne les travaux de rénovation d'ampleur. Désormais, un gain d'au moins deux classes énergétiques sur le diagnostic de performance énergétique (DPE) du logement est nécessaire pour pouvoir prétendre aux aides nationales, celles-ci étant dorénavant plus importantes, en particulier pour les foyers modestes. Dans le cas de rénovations d'ampleur, les propriétaires doivent également être accompagnés par un Accompagnateur Rénov'. Ces nouvelles dispositions ont poussé la Métropole à adapter ses aides financières Mur Mur et ses parcours d'accompagnement, à partir du 15 avril 2025.

Le nouveau dispositif Mur Mur comprend notamment :

- Une **augmentation des plafonds de dépenses éligibles** pour les rénovations d'ampleur fixés par le dispositif France Rénov' afin d'inciter les travaux ambitieux.
- Un **accompagnement dédié pris en charge à 100 % et une hausse des aides pour les ménages modestes et très modestes**, permettant de couvrir jusqu'à 90 % du coût des travaux des rénovations de grande envergure.
- La mise en place d'une **prime à l'installation de brasseurs d'air** dans les logements rénovés (d'un montant de 300 €/logement) en complément de la prime à l'utilisation d'isolants biosourcés (jusqu'à 1 500 €) pour améliorer le confort d'été.
- **L'éligibilité des projets d'auto-rénovation accompagnée**, où les propriétaires, encadrés par des professionnels, réalisent eux-mêmes les travaux de rénovation.
- **Le maintien d'une prime travaux pour une "rénovation par geste".** Celle-ci s'adresse aux ménages entreprenant au minimum trois postes de travaux (dont obligatoirement l'isolation des murs ou de la toiture) mais ne pouvant pas prétendre à une rénovation d'ampleur.

Au bout du compte, les aides métropolitaines pourront dorénavant aller jusqu'à 9 000 euros par foyer en plus des aides nationales. •

Simuler les aides financières pour rénover une maison : grenoblealpesmetropole.fr/simulateurenergie

1 100

C'est le nombre de projets de rénovation énergétique de maisons individuelles financés par le dispositif Mur Mur.

Mur Mur, cas pratique

La famille Sisquot vit dans une maison des années 30, passoire énergétique de 130 m², chauffée au gaz, ventilation naturelle. Le ménage est classé dans les revenus "intermédiaires", soit un salaire compris entre 2 000 € et 2 800 € par mois et par personne.

Elle entame des travaux de rénovation sur cinq postes : isolation des murs par l'intérieur, remplacement des fenêtres, isolation des combles perdus en matériaux biosourcés, installation d'une chaudière à granulés et d'une ventilation simple flux.

- ✔ Coûts des travaux : 67 000 €
- ✔ Aides financières : 38 800 € (5 800 € de prime Mur Mur de la Métropole et 33 000 € d'aide d'État via MaPrimeRénov')
- ✔ Reste à charge : 28 200 €

Soit trois sauts de classe énergétique (de F à C) et 58 % du montant des travaux subventionnés

SOLIDARITÉ

Une épicerie à petits prix pour les étudiants

© Nathalie Anula / Grenoble Alpes Métropole

Ouverte par la banque alimentaire de l'Isère, l'épicerie solidaire Le Rayon Esope 38 propose des produits à prix réduits aux étudiants ayant de faibles ressources. Plus de 550 jeunes sont déjà inscrits.
« *Ici, je trouve tout : des fruits et légumes, des pâtes, du riz, des produits d'hygiène…* », explique Yasmine, étudiante à Grenoble qui vient en moyenne tous les quinze jours à l'épicerie. « *J'ai un budget de moins de 100 € par mois pour l'alimentation et Le Rayon me permet vraiment de faire des économies.* »

3000 ÉTUDIANTS QUI NE MANGENT PAS À LEUR FAIM

Difficile en effet d'avoir une alimentation variée et équilibrée quand on est étudiant et que chaque dépense compte. « *Dans la métropole grenobloise, on estime qu'il y a au moins 3 000 étudiants qui ne mangent pas à leur faim* », explique Chantal Vivier, vice-présidente de la banque alimentaire de l'Isère en charge du projet. Sur les étagères de l'épicerie, tous les produits sont proposés entre – 70 % et – 90 % du prix d'origine. Y compris les fruits et légumes qui proviennent en grande partie d'agriculteurs locaux. Une salariée et une cinquantaine de bénévoles de la Banque alimentaire de l'Isère font tourner l'épicerie située rue Guétal, en plein centre de Grenoble, du mardi au samedi. Celle-ci est accessible à tous les étudiants de l'enseignement supérieur du territoire (écoles privées comprises) sous conditions de ressources. Ce projet solidaire a été soutenu par la Métropole grenobloise à hauteur de 15 000 euros. •

Le dépôt du dossier s'effectue en ligne via le site ba38.lerayon.org (réponse sous 48h).

ENVIRONNEMENT

La mer commence à nos pieds

Le filet anti déchet de Fontaine, sur le ruisseau La grande Saône, est fréquemment nettoyé par les agents de la Métropole.
© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Chaque déchet jeté à terre finit un jour par revenir à nous. Ils empruntent le réseau des eaux usées ou rejoignent les eaux pluviales, et atteignent nos océans, quand ils ne sont pas arrêtés par les filets anti-déchets installés dans les rivières. Les dommages sont autant environnementaux qu'économiques, et la pollution se retrouve même dans nos assiettes. Pour stopper ce chemin dès son origine, une solution : la sensibilisation ! La Métropole grenobloise relaie la campagne nationale "Ici commence la mer", qui incite la population à ne plus jeter les emballages, les plastiques, mégots ou autre déchets dans la rue. Pour découvrir le message, c'est à ses pieds qu'il faut regarder. 300 macarons ornent des endroits stratégiques sur le sol du territoire métropolitain, avec la formule : "Ici commence la mer".

« *Le but est que chacun fasse le lien entre les avaloirs (bouches d'égout ou grilles d'eau pluviale) et la mer, et prenne conscience de son impact environnemental* », explique Fanny Fontaine, du service chargé de l'eau à Grenoble Alpes Métropole. Des initiatives sont également prises par certaines communes, comme à Champ-sur-Drac : des pochoirs seront réalisés par des jeunes du périscolaire dans le cadre d'un projet sur le cycle de l'eau pour sensibiliser leurs camarades et la population locale : une façon d'intégrer l'éducation environnementale au quotidien.
Sont visés les déchets laissés au sol, ceux qui s'envolent et se retrouvent dans les caniveaux ou les cours d'eau, mais aussi les produits comme la peinture ou fioul déversés dans les avaloirs. Quant aux mégots, ils contiennent du plastique et des produits toxiques, et un seul pollue jusqu'à 500 litres d'eau ! •

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

VOIRIE

Surveillance béton pour les ponts

Les ponts, passerelles et murs du territoire, au nombre de 1 700 environ, sont surveillés régulièrement. Les chantiers de rénovation se déroulent à un rythme soutenu, selon une priorisation votée chaque année en conseil métropolitain.

Un électrochoc. C'est ce qu'a provoqué, en 2018, l'effondrement du pont de Gênes en Italie. Le viaduc Morandi, du nom de l'ingénieur qui l'a conçu, s'était partiellement écroulé, emportant 35 voitures et 3 camions avec leurs occupants. En France, l'inquiétude a été immédiate concernant l'état des ponts. Une mission sénatoriale a rendu un an plus tard un rapport alarmant sur le sujet, révélant d'importantes lacunes sur la surveillance, l'entretien et même l'inventaire des ponts.

Selon les routes, certains ouvrages appartiennent à l'État, au Département, aux communes ou, depuis 2015, aux Métropoles. Grenoble Alpes Métropole gère donc depuis 10 ans l'entretien des ponts et murs de soutènement sur l'ensemble du territoire des 49 communes. Mais pour les entretenir, encore faut-il les connaître : quand elle a récupéré cette compétence, elle identifiait 740 ouvrages. L'inventaire en liste aujourd'hui plus de 1 700, mais il n'est pas complètement stabilisé. Le long des routes de montagne, vous avez peut-être remarqué sur chaque mur une petite plaque jaune avec un code : c'est le système de recensement mis en place par la Métropole.

DIX À QUINZE RÉFECTIONS PAR AN

Une fois qu'on les connaît, il faut jauger leur état. « *Mais on ne peut pas inspecter 1700 ouvrages d'un coup* », souligne Philippe Picochet, responsable du service ouvrages d'art. « *C'est long, souvent difficile d'accès, ça se fait parfois de nuit pour limiter la gêne… On arrive à réaliser une centaine d'inspections par an.* » Près de 1 000 d'entre eux ont déjà fait l'objet d'un examen, qui débouche sur un classement, de très bon état à très mauvais état. Pour ces derniers, des mesures d'urgence sont nécessaires. Si ce sont des ponts stratégiques pour la circulation, avec des enjeux d'enclavement, les travaux de sécurisation et de rénovation ne doivent pas traîner. C'était le cas du pont de Venon, reconstruit l'an dernier, qui aurait pu céder, à terme, sous la pression d'un poids-lourd ; ou encore du pont sur la Romanche à Séchilienne, sécurisé l'été dernier après la découverte de fissures.

Les enjeux de sécurité sont immenses, ceux de mobilité aussi. Un pont fermé peut entraîner de lourdes perturbations pour les habitants. La Métropole priorise donc les travaux d'entretien. Ainsi, certaines passerelles en mauvais état sont, par précaution, fermées à la circulation ; mais n'étant pas fondamentales à la circulation, elles voient leur réfection différée : c'est le cas du pont des Garçins, à Vif. Cette passerelle qui enjambe le torrent de la Gresse est fermée depuis des années, la structure présentant d'importantes fractures. À l'inverse, le pont de Catane supporte un trafic important au-dessus de l'autoroute, une ligne de tramway, et relie Grenoble à Seyssinet-Pariset : l'un de ses piliers vient d'être rénové ; c'est le genre de pont qu'on ne voudrait surtout pas voir fermé à la circulation. Ce sera bientôt le tour du pont de la Porte de France.

Depuis la prise de conscience, notamment par le drame de Gênes, du mauvais état de nombreux ouvrages, tout est donc affaire de priorisation, afin de rattraper le retard. Le rythme de "découverte" d'ouvrages en péril est évidemment plus important que celui des reconstructions. En 10 ans, 110 ont déjà été refaits à neuf, entre 10 et 15 par an. •

Le pont d'Oxford fermé pour travaux

Entre Saint-Martin-le-Vinoux et la presqu'île de Grenoble, le pont d'Oxford, mis en service en 1991, voit passer 12 000 véhicules par jour. Suite à la rupture d'un élément des haubans, cet ensemble de câbles d'acier qui supportent le pont, une batterie de tests et d'analyses a été lancée. Diagnostic : les haubans ne soutiennent plus assez l'ouvrage. Il n'y a pas de danger immédiat. Néanmoins, pour garantir la longévité du pont d'Oxford, il faut intervenir et procéder à leur remplacement rapidement.

Pour remplacer les haubans, il est indispensable de fermer le pont à la circulation. 150 tonnes de câbles vont être hissés et tendus en remplacement des anciens. Les travaux s'effectueront d'abord de nuit et en semaine, de 20 h 30 à 6 h, à compter du 10 mars. **Puis, du 19 mai au 22 septembre, la circulation des véhicules sera totalement coupée. Les piétons et cyclistes pourront toujours emprunter le pont les week-ends et les jours fériés durant cette période.** Enfin, du 22 septembre jusqu'à fin novembre, pour le démontage du chantier, le pont sera de nouveau coupé la nuit.

Toutes les informations sur la page dédiée du site mobilites-m.fr

« Le patrimoine d'ouvrages d'art de la Métropole est très important et l'entretien de ceux-ci est un enjeu majeur qui mobilise et mobilisera la Métropole pour de nombreuses années parce que la sécurité est primordiale. »

Sylvain LAVAL, vice-président chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces, maire de Saint-Martin-le-Vinoux

EN CHIFFRE

110

C'est le nombre d'ouvrages d'art refaits à neuf ces dix dernières années sur le territoire de la Métropole.

34 000

C'est le nombre de véhicules qui empruntent chaque jour le pont Porte de Savoie, entre le parc des Berges de l'Isère et les Pompes funèbres intercommunales, en faisant le pont le plus fréquenté de la métropole. Vient ensuite le pont de la Porte de France avec 16 000 véhicules.

À Séchilienne, la star du territoire

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Quand on dit ouvrage d'art, on pense aux fiers ponts qui surplombent les rivières ; mais ce terme comprend aussi tous les murs dont la hauteur dépasse 2 mètres. Les plus sensibles, dans notre territoire contraint par les risques naturels et la montagne, sont sous surveillance.

C'est le cas du plus grand ouvrage d'art du territoire, construit en 2014 après un gros éboulement entre Vizille et Séchilienne : le mur à parois clouées, 560 mètres de long, 47 mètres de haut et 20 000 m² de surface. Il faut bien ça pour retenir la montagne. •

CIRCULATION

2025, l'année du Rondeau

L'année est mouvementée au niveau de l'échangeur du Rondeau, avec des moments difficiles pour la circulation au gré des travaux conduits par les services de l'État, mais aussi de grands achèvements, jusqu'à la mise en service complète de l'ensemble du projet à la fin de l'automne.

Comment lire le schéma ?

- Les voitures jaunes vont à Seyssins
- Les voitures roses vont à Échirolles
- Les voitures rouges vont à Chambéry
- Les voitures bleues vont à Sisteron
- Les voitures vertes vont à Lyon

Passerelle vélo et piétons

Cette passerelle reliant la voie verte du Drac au plateau entre Grenoble Technisud et Échirolles nécessite d'être posée en plusieurs tronçons, puis bitumée. Elle respecte une pente maximale de 4 %, condition *sine qua non* pour être empruntable notamment par des personnes en situation de handicap.

Mise en service : automne 2025

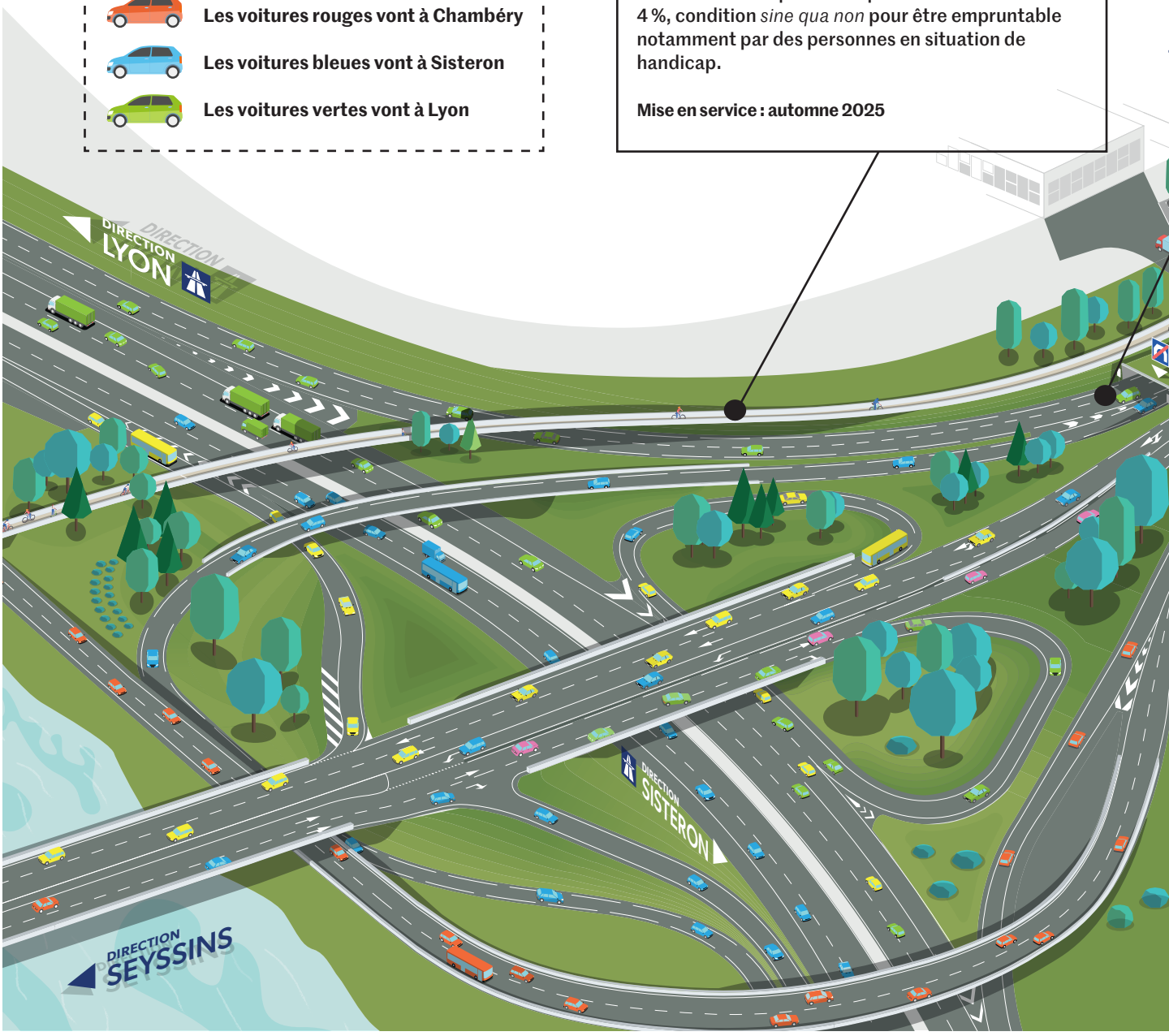

Un tunnel vers l'autoroute

Techniquement, c'est une tranchée couverte, et non un tunnel ; elle est le cœur du projet Rondeau puisqu'elle permettra de séparer les flux de véhicules entre ceux qui prennent l'autoroute et les autres. C'est son achèvement qui nécessite la fermeture d'une bretelle de circulation, jusqu'au 27 mai. Quelques semaines potentiellement compliquées pour les automobilistes, indispensables pour boucler le chantier. D'ici là, suivez les déviations, anticipez vos déplacements, et pensez à privilégier les transports en commun !

Mise en service : juin 2025

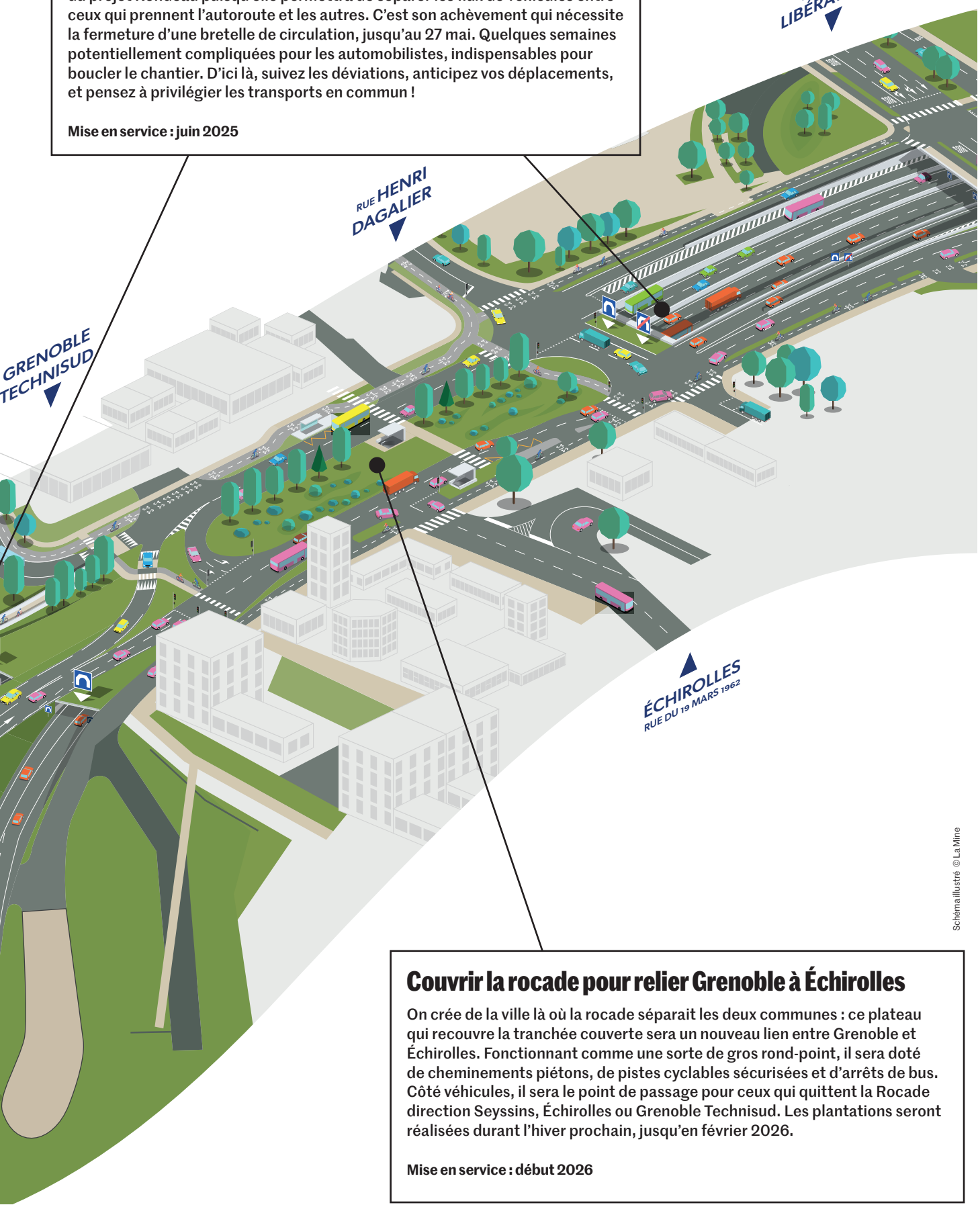

Schéma illustré © La Mine

Couvrir la rocade pour relier Grenoble à Échirolles

On crée de la ville là où la rocade séparait les deux communes : ce plateau qui recouvre la tranchée couverte sera un nouveau lien entre Grenoble et Échirolles. Fonctionnant comme une sorte de gros rond-point, il sera doté de cheminements piétons, de pistes cyclables sécurisées et d'arrêts de bus. Côté véhicules, il sera le point de passage pour ceux qui quittent la Rocade direction Seyssins, Échirolles ou Grenoble Technisud. Les plantations seront réalisées durant l'hiver prochain, jusqu'en février 2026.

Mise en service : début 2026

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

NATURE

La Bastille par la face ouest

Un sentier pour accéder à la Bastille depuis Saint-Martin-le-Vinoux ? Ce projet, dans les tuyaux depuis plusieurs années, a vu le jour. L'itinéraire offre un nouveau terrain de jeux sur ce site naturel emblématique de la Métropole.

C'est le sixième sentier qui permet de monter à la Bastille*, mais celui-là est différent. Pas de marches ou de larges allées, il faut zigzaguer entre les roches de calcaire et les chênes, passer dans les petits pierriers, et crapahuter comme en montagne, dès la sortie de la ville !
Tout commence à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux. Pour se mettre en jambe, on traverse le vieux bourg du village jusqu'à la route de Clémencière, avant de s'engouffrer dans le kilomètre de montée qui mène aux grottes de Mandrin, nichées sur la Bastille.

UN MOIS DE TRAVAUX POUR RENDRE LE SENTIER PRATICABLE

Un mois de travaux et 20 000 euros ont été nécessaires à la Métropole pour aménager ce qui était initialement une trace droite et abrupte. Les employés de l'entreprise d'insertion Atelier Siis, supervisée par le contrôleur de chantier de la Métropole, ont posé des fascines (structures de branchages et de bois), coupé des arbres morts, débroussaillé, et terrassé certains passages pour faciliter leur traversée. « *Il reste à poser une barrière de protection ici, et aplanir ce bloc de pierre* », précise Cyrille Crionnet, responsable de l'unité sentiers-animations à la Métropole. Avec le mont Jalla en ligne de mire, la montée se fait alors aisément, entre le houx fragon et les narcisses sauvages, à l'ombre des chênes et des pins. À mi-chemin, le point de vue est déjà dégagé : en face, on peut admirer le bois des Vouillants, la Tour-sans-Venin, et puis le Moucherotte qui brille au-dessus des Trois Pucelles. On devine même le château de Saint-Ours à Veurey-Voroize, le point le plus loin de la Métropole. Quelques efforts encore et les 260 mètres de dénivelé sont gravis. On aperçoit l'arrivée des fameuses bulles, avant de redescendre, pourquoi pas, par une autre face. Ce nouvel itinéraire qui se veut une randonnée familiale, permet de désengorger les sentiers déjà connus et d'ajouter 3,5 kilomètres aux 38 des sentiers de la Bastille.•

*Départs de la Casemate, du Musée dauphinois, de la Fontaine au Lion, du jardin des Dauphins ou du parc Guy-Pape.

Un "projet Bastille" pour valoriser le site

Protéger, préserver et mettre en valeur, ce sont les trois priorités du projet Bastille, porté par Grenoble Alpes Métropole et de nombreux partenaires publics et privés. L'idée ? Faciliter l'accès aux sentiers, unifier le balisage, aménager des points de repos, mais aussi mieux prévenir les risques naturels et préserver la richesse de son patrimoine, depuis les berges de l'Isère jusqu'au mont Rachais.

La deuxième ruine bientôt rénovée

L'ancien site de l'Institut géographie alpine a laissé place à une résidence hôtelière avec des appartements, des espaces de coworking et un restaurant panoramique. Le deuxième bâtiment toujours en ruines à côté, va également être rénové par Babel Community et poursuivre l'offre touristique en proposant d'autres logements de courte et longue durée, dès 2026.

ÉVÉNEMENT

Les 10 jours de la culture sont de retour !

Du 12 au 27 avril, plus de 80 spectacles et évènements gratuits sont proposés par la Métropole et ses partenaires dans 40 communes de l'agglomération. Au programme des 10 jours de la culture : théâtre, danse, patrimoine, arts du cirque, musique, magie... En voici un avant-goût.

Salto © Arnaud Bertereau

▪ Salto, compagnie El Nucleo

La compagnie El Nucleo propose avec *Salto* un spectacle-défi de haute voltige avec 11 interprètes, 11 parcours et un chrono… Le but : que chaque interprète reste en l'air et vole pendant 10 minutes. Dans cette quête, l'essentiel est d'avancer, de recommencer mais aussi d'accepter de chuter ou de se blesser.

Samedi 12 avril à 16 h 30
La Correspondance à Grenoble

▪ Au Sec'Ours, compagnie La Dent Drôle

Ursy, artiste sensible et écolo, apprend que les ours polaires n'auront bientôt plus de maison. Bouleversé, il livre sur scène une performance musicale, participative et engagée où se mêle beatbox, rap, danse et humour.

Samedi 12 avril à Sarcenas, le 18 avril à Poisat, le 23 avril à Fontaine et le 24 à Vif

▪ Dômes électroniques

Plongez dans *Dômes électroniques*, une expérience sensorielle immersive au croisement de la musique électronique et de l'art numérique. Pendant 50 minutes, quatre créations artistiques inédites redéfinissent les limites de l'expérience immersive en planétarium.

Jeudi 17 avril à 18 h 30 et à 20 h 30
Cosmocité au Pont-de-Claix

▪ L'île au trésor, compagnie La lune à l'envers

Inspiré du roman de Stevenson, cette pièce vous plongera dans l'univers de pirates impitoyables, d'amitiés sincères et de trahisons sournoises. Un spectacle populaire et participatif au service d'une histoire rocambolesque.

Lundi 14 avril, Saint-Georges-de-Commiers le 24 avril à Échirolles et le 26 avril à Le Gua

▪ Trio Barock, Barbarins fourchus

Un groupe de rock américain, tombé sous le charme de la musique classique, devient le temps d'un concert un trio de musique de chambre. Avec le Trio Barock, découvrez Bach, Telemann et Vivaldi au son de la guitare et des percussions.

Samedi 12 avril à Murianette, le 13 avril à Gières, le 16 avril à Saint-Martin-d'Hères et le 18 avril à Saint-Barthélémy-de-Séchilienne

La culture en "covoit"

Et si vous alliez au théâtre en covoiturage ? Les 10 jours de la culture s'associent avec M covoit' Culture pour vous proposer des trajets en tant que conducteur ou passager et vous rendre à plus de 20 spectacles.
Plus d'infos : mobilites-m.fr/m-covoit-culture

2 kg de culture

Les 10 jours de la culture renouvelle son partenariat avec 2kg de culture, une association iséroise qui organise des collectes alimentaires. Deux façons de contribuer : par le drive solidaire ou la collecte sur place.
Plus d'infos : 2kgdeculture.com

Programmation complète sur : grenoblealpesmetropole.fr /10joursculture

CONCOURS

Pellet Opticiens ou le commerce de demain

Pellet Opticiens, aux Buclos à Meylan, est l'un des huit lauréats du concours Mon commerce de demain organisé par la Métropole. Son gérant, Jean-Baptiste Pellet, a été récompensé pour ses actions en faveur des transitions.

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Jean-Baptiste Pellet est opticien à Meylan depuis dix ans. Un opticien pas comme les autres, tourné résolument vers les transitions. C'est d'ailleurs pour cela qu'il fait partie des huit lauréats de la première édition du concours métropolitain Mon commerce de demain dans la catégorie "Commerce engagé dans des démarches de transition écologique". Avec, à la clé, 1 000 euros de subvention.

D'abord, Jean-Baptiste Pellet fait attention aux produits qu'il vend. « *J'essaye de proposer des produits* made in France. *Ce qui m'intéresse, ce sont les circuits courts, pas de faire venir des lunettes fabriquées à 10 000 km d'ici. On fabrique ici de très bons produits, pas forcément plus chers ni moins qualitatifs qu'ailleurs.* » Pellet Opticiens propose donc des montures et des verres fabriqués pour l'essentiel dans l'Hexagone, comme Vuarnet, In'bô, Lafont ou encore Traction Productions.

MOINS D'EAU, MOINS D'ÉNERGIE

Ensuite, Jean-Baptiste Pellet fait attention à la fabrication de ses lunettes, en particulier la consommation d'eau. « *Quand on taille un verre, la meuleuse utilise 10 à 15 litres d'eau et émet beaucoup de particules.* » Pour y remédier, il a acheté un bac à filtration qui isole les particules polluantes et permet de réutiliser l'eau filtrée. Sa consommation d'eau est passée de 25 à 30 m³ par an à 4 m³ par an.

L'opticien s'est ensuite attaqué à sa consommation d'énergie. Il a installé sur le toit de sa boutique des panneaux photovoltaïques capables de produire 3 kWc (kilowatt-crêtes). Il s'est aussi lancé dans la rénovation énergétique de son local, avec l'aide de la Métropole. « *J'ai changé toutes les vitrines et j'ai posé, au sol, du parquet avec une dalle isolante.* » Résultat, sa consommation d'énergie a diminué de moitié en quelques années. Pour l'aider dans ses travaux, qui lui ont coûté environ 35 000 euros, la Métropole lui a versé 10 000 euros de subventions. •

Les aides aux commerces augmentent

La Métropole fait évoluer ses aides aux commerces. Le montant des subventions pour réaliser des travaux d'investissement (économie d'énergie, enseignes, rénovation extérieure, sécurité, gestion des déchets…) s'établit de 900 € à 10 000 € (avec un taux de prise en charge qui s'élève désormais à 60%).

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/travaux-commerces

Trente-six participants et huit gagnants

Trente-six commerces ont participé au concours Mon commerce de demain qui récompense les commerçants et artisans participant à l'animation de l'espace public des cœurs de villes et cœurs de bourgs. Huit d'entre eux ont été récompensés. La prochaine édition du concours aura lieu cet automne.

Retrouvez la liste des lauréats sur grenoblealpesmetropole.fr/concourscommerce

5,4 M€

C'est le montant total d'aides accordées aux commerçants par la Métropole depuis le lancement du dispositif.

IMMOBILIER

De l'atelier à l'open space, la Métropole accueille des entreprises

La Métropole gère plus de 60 000 m² de locaux qui accueillent des TPE et PME du secteur artisanal, des services ou de l'innovation. Des locaux où les entreprises peuvent grandir et développer leur activité. Exemples avec Colibri Orthopédie et Igonogo.

© Mickael Penverne / Grenoble Alpes Métropole

Noé Gouttenoire, de Colibri Orthopédie

« Cela me permet de stabiliser mon entreprise »

Noé Gouttenoire est podo-orthésiste, spécialiste des appareillages des pieds et des chevilles. Si son cabinet se trouve en centre-ville, son atelier se trouve dans les locaux métropolitains d'Artis, dans le quartier des Eaux-Claires. C'est là qu'il dessine et fabrique des semelles et des chaussures sur mesure pour ses patients. Pour son atelier de 20 m², il paye 350 euros par mois. « *C'est moins cher que le prix du marché. En plus, le loyer augmente progressivement et modérément, ce qui me permet de stabiliser mon entreprise* », précise le jeune chef d'entreprise. Autre avantage : la présence dans les locaux d'autres entrepreneurs qui facilite les échanges et les retours d'expérience. Conclusion de Noé Gouttenoire : « *Ce serait compliqué de trouver un atelier aussi avantageux en ville.* »

Candice François, d'Igonogo

« Il n'y a pas beaucoup d'offres de ce type »

Créée en 2021, la société Igonogo édite des logiciels d'enquête en ligne augmentée par l'intelligence artificielle. Auparavant implantée sur la Presqu'île de Grenoble, l'entreprise et ses 17 salariés viennent de s'installer à l'hôtel d'activités Cémoi. « *Nous sommes en croissance et nous avions besoin de changer de locaux. Nous voulions un open space suffisamment grand pour conserver la dynamique entre les différentes équipes. Or, ce n'est pas simple, il n'y a pas beaucoup d'offres de ce type à Grenoble* », explique Candice François, directrice générale. Igonogo occupe un espace d'un peu plus de 200 m², capable d'accueillir une trentaine de personnes. « *Ces locaux cochent toutes les cases avec un loyer attractif, des places de parking, des commerces à proximité, la rocade et la gare juste à côté. Sans oublier le bâtiment Cémoi qui a conservé le charme de l'ancien.* » •

250 entreprises hébergées

Que ce soit l'hôtel d'activités Cémoi à Grenoble, les bureaux d'Artis à Fontaine et Échirolles ou encore la ZA des Peupliers, les locaux de la Métropole offrent plusieurs avantages pour faciliter l'entreprenariat : des loyers attractifs et progressifs, des salles de réunion, des places de parking, la fibre optique, le raccordement au chauffage urbain ou encore la proximité des transports en commun (bus, tram, gares SNCF), des aménagements cyclables (Chronovélo…) et des principaux axes routiers (A480, RN87…). Ils sont actuellement loués par 250 entreprises. Avis aux entrepreneurs : il reste des surfaces disponibles.

grenoblealpesmetropole.fr/implantation-entreprise

VOIRIE

Mur en péril : la route de Chartreuse en travaux

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

La route de Chartreuse va devoir refermer en raison d'un risque de péril imminent : le mur qui soutient la route, au niveau de la Corne d'or, menace de s'effondrer. Situé dans un virage en épingle, sur la commune de Corenc, il a besoin d'un confortement pour garantir la sécurité des usagers. Les travaux démarrés fin mars se déroulent en trois phases : fermeture totale de la circulation jusqu'au 2 mai, afin de dévier les réseaux électriques et gaz qui longent le mur. Ensuite, la Métropole pourra procéder au confortement du mur, entre mai et juillet, en maintenant la circulation grâce à un alternat. La dernière phase des travaux nécessitera une nouvelle coupure complète de circulation, prévue durant les vacances d'été afin de limiter au maximum la gêne pour les automobilistes. Les itinéraires de déviation seront matérialisés sur place.

TRANSPORTS

Les premières Assises de la logistique urbaine

© Adobestock

La logistique urbaine, c'est l'organisation des flux de marchandises dans les agglomérations, jusqu'au dernier kilomètre. Grenoble Alpes Métropole organise les premières Assises de la logistique urbaine durable, dédiées aux professionnels du transport et de la logistique. L'événement accueillera la cérémonie de remise des Trophées de la logistique urbaine. Rendez-vous le 13 mai de 14 h à 20 h au Stade des Alpes.

ENVIRONNEMENT

Aide renforcée pour sortir du fioul

À ce jour, 7 000 des 40 000 maisons individuelles sur le territoire de la Métropole disposent encore d'une chaudière au fioul ou propane. 300 d'entre elles sont bâties sur les périmètres à fort enjeux de protection des captages de l'eau potable, ce qui représente un haut risque en cas d'incident sur une cuve. Pour les propriétaires de ces maisons proches des sources d'eau potable, la Métropole met en place en 2025 une aide au changement du système de chauffage, allant jusqu'à 700 € pour une cuve à fioul enterrée, cumulables aves les autres aides à la rénovation de la Métropole (Mur Mur, aide Solaire Thermique, Prime Air Bois) et de l'État. Pour les propriétaires de chaudières au fioul non concernés par un point de captage d'eau potable à proximité, un accompagnement pour la saisie des dispositifs nationaux d'aides financières est développé cette année.

Infos au 04 76 00 19 09

FORUM

En juin, la journée de la rénovation

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

Copropriétaires ou propriétaires, cette journée est le lieu idéal pour envisager vos projets de rénovation, puisqu'elle réunira en un seul lieu tous les interlocuteurs nécessaires pour préparer et chiffrer votre projet : artisans, bureaux d'études, conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat... Ce sera aussi l'occasion de visiter des chantiers en cours ou terminés, et de tourner la roue de l'énergie ! Rendez-vous le 7 juin au gymnase Louis-Carrel de Seyssinet-Pariset.

grenoblealpesmetropole.fr/agendaenergie

INSERTION

Un nouveau dispositif pour l'emploi

© Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

La Métropole vient de mettre en place un nouveau dispositif d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, intitulé Emploi, repérage et remobilisation (ERR) . Il s'agit d'un accompagnement individualisé et global pendant six à neuf mois pour commencer par le début : aider les personnes à bien définir leur projet d'insertion socio-professionnel. L'ERR comprend des modules d'accompagnement spécifiques selon les situations : parents solo, plus de 45 ans, personnes handicapées, personnes ayant vécu dans la rue... Cela peut se traduire par des chantiers d'insertion, mais aussi par des activités sportives et culturelles, des temps de convivialité, des groupes de soutien, etc.

Renseignements : nouvel.err@grenoblealpesmetropole.fr

ENTREPRISES

Candidatez aux Innotrophées !

Tolv pour sa solution de rétrofit (transformation de moteur thermique en électrique), Phonix Health pour son système de détection des pathologies liées à l'usage d'écrans, Watany pour ses repas livrés en "food bike"... Tous ont remporté un prix lors des Innotrophées l'année dernière, dont l'objectif est de détecter et d'accompagner les projets innovants du territoire. L'édition 2025 de ce concours organisé par la CCI et la Métropole, en partenariat avec la Banque populaire, est ouverte : les entreprises intéressées peuvent candidater jusqu'au 11 mai, pour une remise des prix prévue le 30 juin.

innotrophees.fr

INSERTION

Dans les Maisons de l'emploi, « un accompagnement dans la dentelle »

Personnes en insertion professionnelle, bénéficiaires du RSA… comment retrouver un emploi, quand on n'a plus les codes, la méthode, les moyens ? La Métropole accompagne les publics les plus fragiles à travers des dispositifs renforcés et personnalisés.

« *Je suis un peu stressée* », commence la jeune mère de famille, les cheveux tressés et les bras croisés. En face d'elle, William Boyer, référent à la maison de l'emploi Grand Sud Échirolles au Pont-de-Claix. Des affichettes sur les murs proposent "un accompagnement individualisé renforcé vers l'emploi". « *On va construire ensemble votre parcours d'insertion, et j'en serai le garant* », la rassure William Boyer. Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) est mis en place par la Métropole à travers les cinq maisons de l'emploi métropolitaines, afin d'agir en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi.

Un job « pour l'argent et pour reprendre une vie sociale »

Pour les bénéficiaires du RSA comme Ingrid*, la démarche de recherche professionnelle est une obligation. Et dans son cas, elle est aussi volontaire : « *Pour l'argent, et pour reprendre une vie sociale* », explique-t-elle. Ce rendez-vous est le premier d'un an de suivi, proposé par le référent emploi et acté par la signature d'un contrat d'engagement réciproque.

« *J'ai d'abord besoin de connaître vos envies et vos difficultés. Quel est le métier que vous aimeriez faire vraiment, pas celui par dépit ?* » « *Je voudrais aimer mon boulot* », exprime, un peu perdue, celle qui a obtenu un bac pro après des années de vie dans la rue, et s'est retrouvée mère célibataire du jour au lendemain. À travers cet échange, William Boyer relève les « *freins périphériques* » – dans le jargon du service insertion – que rencontre Ingrid : la problématique de la garde de son enfant après l'école, la mobilité, la santé mentale… Il doit offrir un accompagnement qui prend en compte tous les aspects de la vie de la personne. C'est grâce à différents partenaires que le référent Plie va, au fur et à mesure, construire ce parcours : des associations comme le service VIAE 38 (accompagnement pour le logement), France Travail, le CCAS, les organismes de formations, les assistantes sociales, le conseil départemental … « *On propose un accompagnement dans la dentelle* », précise Mélanie Collet, cheffe du service accompagnement vers l'emploi, qui ajoute que ce dispositif mobilise également le monde économique et les institutions, pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi locale.

Le PLIE est financé par le Fonds social européen, le Conseil départemental, et la Métropole. Comme Ingrid, plus de 4 300 personnes sont accompagnées chaque année dans la métropole grenobloise, et 50 % en sortent avec un CDI, un CDD de plus de 6 mois ou une formation. •

*Le prénom a été changé

© Floriane Boillot / Grenoble Alpes Métropole

EN CHIFFRES

4 300

personnes sont accompagnées vers l'emploi chaque année par les services du Plie.

50%

Le nombre de personnes accompagnées qui sortent avec un CDI, un CDD de plus de 6 mois ou une formation.

Infos sur le site du Plie : emploi.grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLE

La déchèterie Jacquard en pleine métamorphose

La déchèterie Jacquard, dans le quartier Flaubert à Grenoble, est en passe d'être refaite à neuf et considérablement agrandie. Elle a a fermé ses portes pour la dernière phase de travaux. Et lors de sa réouverture, en septembre 2025, le site n'aura plus rien à voir !

Stationnés en haut de la petite côte, les véhicules manœuvrent, les uns autour des autres, pour faire demi-tour dans la pente et repartir. Chaque jour, une centaine de conducteurs révisent ainsi leur agilité au volant, guidés par les deux agents métropolitains sur place. Parfois, ça bloque. Sans parler des cyclistes et piétons qui viennent eux aussi jeter leurs déchets, se frayant un chemin au milieu de tout ça. Une circulation qui génère des risques pour les usagers et les agents.

UNE SURFACE MULTIPLIÉE PAR CINQ

Par ailleurs, les huit bennes actuelles débordent, avec 4 300 tonnes de déchets reçus par an. Le manque d'espace limite la variété de déchets que la déchèterie grenobloise prend en charge ; par exemple, jusqu'ici, impossible d'y jeter une couette ou du plâtre. Tout ça, c'est bientôt terminé ! En septembre 2025, c'est le nec plus ultra de la déchèterie qui sera accessible aux usagers à Jacquard : 6 200 m² au lieu des 1 200 m² actuels, une circulation en boucle avec entrée et sortie différenciées, des cheminements réservés aux piétons et cyclistes, 15 bennes au lieu de 8, 10 nouveaux types de déchets acceptés… Un sacré avantage pour les usagers, les agents et pour la Ville de Grenoble, qui bâtit sur le même site sa déchèterie municipale, réservée aux agents des services de la propreté urbaine et des espaces verts. Une super déchèterie donc, qui – c'est le grand axe du plan de modernisation des déchèteries métropolitaines – incite à réutiliser plutôt que jeter. Ainsi, les objets réutilisables pourront être déposés à l'entrée du site (jeux, jouets, articles de bricolage…), puis viendront les déchets recyclables (cartons…) et, en fin de parcours, les déchets qui seront incinérés ou enfouis. Sur le site, un Repair café sera régulièrement accueilli, avec un espace de démonstration pour apprendre à réparer plutôt que jeter. Un vrai lieu de vie, cette déchèterie ! •

EN CHIFFRES

7,7 M€

C'est le coût de la déchèterie Jacquard nouvelle génération, incluant un financement de l'État à hauteur de 1,2 M€.

430 kg

C'est la quantité de déchets produite chaque année par chaque habitant de la métropole. Ce chiffre a diminué de plus de 20 % en dix ans. Continuons les efforts !

« L'évolution des déchèteries, jadis de simples lieux de dépôt de déchets volumineux qui n'entraient pas dans nos poubelles, nous amène aujourd'hui à un point de départ du recyclage industriel des matières et des appareils ménagers. Cette évolution est vertueuse pour l'environnement et notre planète. »

Lionel COIFFARD, vice-président chargé de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets, conseiller municipal de Vizille

© Clara Goubault / Grenoble Alpes Métropole

Bientôt des déchèteries neuves à Fontaine et Varces-Allières-et-Risset

La Métropole continue de déployer son plan de modernisation des déchèteries. Actuellement, celles de Varces-Allières-et-Risset et de Fontaine font aussi l'objet de travaux. Ces deux communes bénéficieront d'une déchèterie flambant neuve respectivement au printemps 2026 et en septembre 2026. L'agrandissement de celle de Meylan est prévu à l'horizon 2026.

OÙ JETER PENDANT LA FERMETURE DE JACQUARD ?

Du 31 mars jusqu'à septembre 2025, deux options pour les habituels usagers de la déchèterie Jacquard.

▪ Des déchèteries "Flexi" en ville

Des déchèteries mobiles seront mises en place d'avril à début septembre, de 9 h à 16 h, chaque samedi dans les quartiers de Grenoble, selon le planning suivant :

- **Place Saint-Bruno**, côté square : 1er samedi du mois
- **Île Verte**, parking de la rue du Souvenir (entre l'entrée du cimetière et le chemin de halage) : 2e samedi du mois
- **Capuche/Alliés** – parking public Jacquard Stalingrad : 3e (et 5e) samedi du mois
- **Mistral/Eaux-Claires** – parking du lycée Vaucanson : 4e samedi du mois

Attention, ces déchèteries mobiles n'acceptent pas les végétaux, les gravats et les huiles, ni les déchets des professionnels. Pour chacune d'entre elles, un stand animé par Fabricanova réceptionnera vos objets réutilisables, afin de les trier puis les mettre en vente dans des boutiques solidaires.

▪ Les déchèteries les plus proches

Les usagers de la déchèterie Jacquard sont invités à se rendre dans celles de Saint-Martin-d'Hères ou d'Échirolles, qui sont ouvertes aux mêmes horaires que Jacquard. Avec des horaires d'ouvertures plus restreints, les déchèteries grenobloises Jouhaux et Peupliers peuvent aussi être une solution de report. **Elles fermeront définitivement leurs portes à l'ouverture de la nouvelle déchèterie Jacquard.**

Toutes les déchèteries, leurs horaires, les déchets qu'elles acceptent, sur grenoblealpesmetropole.fr/decheteries

© Valentine Autruffe / Grenoble Alpes Métropole

ÉNERGIE

Des milliers de panneaux solaires supplémentaires

Avec près de 2 900 m² de panneaux photovoltaïques, la toiture du centre de tri des déchets Athanor, à La Tronche, accueille la plus grosse installation solaire métropolitaine.

Plus d'un millier de panneaux photovoltaïques ont été installés sur trois toitures du centre de tri Athanor, à La Tronche. L'électricité produite, estimée à 600 000 kWh par an, l'équivalent de la consommation annuelle de 120 foyers, sera directement injectée sur le réseau et vendue à EDF.

En 2024, d'importantes installations de panneaux photovoltaïques ont été réalisées sur plusieurs bâtiments de la Métropole : 100 m² avec l'ombrière de Cosmocité, 900 m² sur le centre technique du Rondeau, 420 m² sur l'hôtel d'activités Cémoi et, tout dernièrement, donc, le centre de tri Athanor. Cela porte la surface totale de production solaire de la Métropole à 7000 m², pour une puissance cumulée de 1200 kWc, soit la consommation annuelle de 460 personnes.

LE GRAND MARCHÉ DES ALPES SOLARISÉ

D'autres projets vont voir le jour ou être lancés en 2025. En premier lieu, le Grand marché des Alpes (MIN), propriété métropolitaine, est en train d'être doté de 1500 m² de panneaux, installés par l'association Energ'y Citoyennes. Les prochains équipements sur la liste sont la grange de la Taillat, à Meylan, la toiture de la déchèterie Jacquard et le futur centre technique d'assainissement, construit rue Politzer à Échirolles. Plus tard, le parking du site de captage de l'eau de Varces-Allières-et-Risset devrait aussi être doté de panneaux solaires. Une accélération nécessaire pour décarboner la production d'énergie du territoire, l'objectif de la Métropole étant de se doter de 35 000 m² de photovoltaïque en 2030.

EN CHIFFRE

1 an

L'énergie dépensée pour la fabrication d'un panneau solaire est compensée en un an d'usage, sachant que la durée de vie d'un panneau photovoltaïque, selon sa gamme, est de 20 à 50 ans.

AIDES AU SOLAIRE

▸ **Pour les particuliers**

La Métropole subventionne les projets d'installation de chauffage et chauffe-eau solaires jusqu'à 2 000 €. Cette aide est cumulable avec les aides nationales.

▸ **Pour les pros**

La Métropole propose un accompagnement financier aux TPE/PME pour réaliser leurs diagnostics énergétiques. La pose de photovoltaïque peut être étudiée dans ce cadre. Elle a également lancé un appel à initiatives pour mettre en relation les entreprises disposant de plus de 1 000 m² de toitures ou d'ombrières de parking avec des investisseurs, pour des projets photovoltaïques.

Enfin, le Fonds chaleur peut financer une partie des projets pros et ceux des copropriétés.

▸ **Pour tous**

Pros ou particuliers, pour connaître le potentiel solaire de votre toiture (production, coût d'installation, gain financier…), l'outil Métrosoleil est accessible gratuitement en ligne.

Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/metrosoleil

AGENDA

ANIMATIONS

C'est la Faites du vélo !

Du 12 au 25 mai dans l'agglomération

© Théo oLalliot / Grenoble Alpes Métropole

Rendez-vous porté par le Smmag, la Faites du Vélo revient en 2025 avec, toujours, le grand défi des écoliers, des spectacles et animations autour de la bicyclette, des visites… Si ce n'est pas encore fait, c'est l'occasion de s'y remettre !

Inscriptions sur faitesduvelo.com

CONFÉRENCES

Presse Citron : deux dates à retenir

Le 15 mai et le 19 juin à Grenoble

© DR

La saison 2 du cycle de conférences Presse Citron est sur le point de s'achever ; les derniers rendez-vous se tiendront le 15 mai, avec Manon Loisel (en photo), qui nous détaillera les meilleures façons de faire vivre la démocratie locale ; et le 18 juin, où Magali Reghezza Zitt expliquera comment ceux qui augmentent les risques naturels ne sont pas les mêmes qui en souffrent. C'est gratuit, à 18 h 30, au siège de Grenoble Alpes Métropole. Retrouvez aussi les conférences passées en podcast.

grenoblealpesmetropole.fr/pressecitron

SPORTS

Métrorando de printemps : tous à Sassenage !

Le dimanche 18 mai à Sassenage

Une randonnée pour découvrir les sentiers métropolitains et goûter des produits locaux : pour son édition du printemps 2025, c'est sur les sentiers de Sassenage que Grenoble Alpes Métropole vous emmène avec, toujours, des niveaux de difficulté adaptés à tous les profils de sportifs (ou pas). Gratuit, sur inscription préalable en ligne.

grenoblealpesmetropole.fr/metrorando

© Alain Doucé / Grenoble Alpes Métropole

LOISIRS

Une saison pas comme les autres au Bois français

Du 24 mai au 30 août

©Christoph Weller / Grenoble Alpes Métropole

Le Bois français, base nautique de loisirs gérée par la Métropole, ouvrira ses portes le 24 mai. Lieu de fraîcheur incontournable pour ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances, il célèbre cette année ses 40 ans d'existence ! Pour l'occasion, l'offre d'animations sera renforcée. On vous dit tout très vite sur le programme.

grenoblealpesmetropole.fr/boisfrancais

SOLUTIONS

Un mois de la fraîcheur avant les grosses chaleurs

Du 1er au 30 juin, sur tout le territoire métropolitain

© DR

L'été approche et, avec lui, son lot de journées inconfortables liées aux fortes chaleurs. C'est pourquoi la Métropole organise le Mois de la fraîcheur sur l'ensemble du territoire du 1er au 30 juin 2024. Durant 30 jours, une série d'événements sera proposée aux habitants de la métropole grenobloise pour parler économies d'eau, rénovation thermique ou solutions de rafraîchissement. À travers des visites guidées, balades, ateliers, ou encore des espaces fraîcheur, la Métropole veut booster la transition du territoire.

grenoblealpesmetropole.fr/moisdelafraicheur

VISITES

Pour ses 10 ans, la Métropole ouvre (toutes) ses portes

Les 21, 22, 28 et 29 juin dans différents sites métropolitains

Comment fonctionne une station d'épuration ? Comment est captée l'eau potable qui arrive dans nos robinets ? Comment sont incinérés nos déchets ? Comment la glace de la patinoire Polesud est créée ? Pour répondre à toutes ces questions et bien d'autres, à l'occasion de ses 10 ans, Grenoble Alpes Métropole ouvre en grand les portes de dizaines de ses équipements, pour des visites pédagogiques et des rencontres avec les agents.

grenoblealpesmetropole.fr/10ans

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ

▪ Agences M
Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements…

51, avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15, boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431, avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus
Horaires, trafic, abonnements et recharge

442, avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +
Location de vélos courte ou longue durée.
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz
Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

VOIRIE

▪ Problème sur l'espace public
Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux… contactez-nous :

0 800 500 027
grenoblealpesmetropole.fr/voirie

NUMOTHÈQUE

La numothèque est une bibliothèque numérique, accessible en ligne à tous les habitants. Elle propose des contenus en ligne tels que livres, films, musique, journaux, cours d'autoformation, collections patrimoniales… Le service est gratuit pour tous les inscrits dans l'une des bibliothèques municipales du territoire. Si vous n'êtes pas inscrit en bibliothèque, vous pouvez obtenir un accès d'un mois en vous inscrivant en ligne.

numotheque.grenoblealpesmetropole.fr

ÉNERGIE

▪ Réduire sa facture
Suivre vos conso d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée
Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU

▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varces, Veurey-Voroize :
Tél. du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole :
Tél. du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 04 85 59 50 00

▪ Les eaux usées

grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

DÉCHETS/TRI

▪ Numéro vert
Collecte, conseils de tri, retrait de bacs… Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

0 800 50 00 27
grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

grenoblealpesmetropole.fr/logement

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Comment savoir si l'eau de mon robinet est de qualité ?

- Dans la métropole grenobloise, 85% des habitants sont alimentés par l'eau des nappes phréatiques du Drac et de la Romanche. Cette eau vient de la fonte des neiges et elle est naturellement filtrée lorsqu'elle s'infiltre dans le sol, ce qui en fait une eau exceptionnellement pure. Ainsi, aucun traitement n'est appliqué pour la majorité des habitants.
- Dans certaines communes, l'eau provient de sources de montagne. Les points de captage font l'objet d'une protection spécifique pour éviter toute pollution, et la qualité de l'eau est contrôlée en permanence. L'eau provenant de ces sources peut faire l'objet de traitements pour garantir sa potabilité, car sa qualité peut varier selon les intempéries, la présence d'animaux, etc.
- Pour connaître les analyses de votre eau potable selon votre adresse, rendez-vous sur **grenoblealpesmetropole.fr/analyseeau**

Les petits métr politains

UNE RUBRIQUE POUR LES PLUS JEUNES

Comment reconnaître une fake news ?

Une fake news est une fausse information qui ressemble à une vraie. La plupart du temps, elle est volontairement créée pour tromper le public. Aujourd'hui, ces fausses nouvelles circulent rapidement à cause de la puissance d'internet et des réseaux sociaux et peuvent avoir des conséquences graves. Il est important d'apprendre à vérifier une information avant de la partager.
Voici 5 questions à te poser pour repérer une fausse information.

© Lou Catala / Grenoble Alpes Métropole

1 Qui est l'auteur ?

Tu peux faire une recherche sur internet pour **vérifier l'existence de la personne** et voir si elle est connue pour inventer des histoires ou changer la vérité.

2 Quelle est la date de publication ?

Il peut s'agir d'une **vieille information** reprise pour tromper le lecteur.

3 D'où vient l'information ?

Regarde si elle provient **d'un site officiel, du compte d'un influenceur, d'un journal connu...** Un site web se terminant par .gouv indique par exemple un site du gouvernement donc des informations fiables.

4 S'agit-il d'un fait ou d'une opinion ?

Il est important de différencier si l'auteur relate un fait, c'est-à-dire **une information objective et vérifiable,** ou s'il donne sa propre opinion.

Ex : si je dis cette chanteuse est nulle, c'est un avis. Mon copain de classe peut penser le contraire. Si j'exprime cette chanteuse a vendu 100 000 albums, c'est une information car elle s'appuie sur un fait vérifiable.

5 Le sujet est-il repris par d'autres médias ?

Croise les sources en vérifiant si l'information est traitée **par d'autres sites fiables** comme ceux de médias reconnus.

Attention, les photos et vidéos peuvent aussi être retouchées ou truquées facilement avec un logiciel spécial.

Grenoble Alpes Métropole • Printemps 2025

Expression des 8 groupes politiques représentés à la Métropole.

Chacun d'entre eux dispose de 800 signes pour exprimer son point de vue.

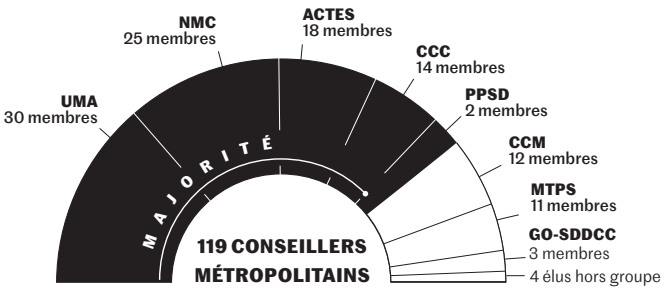

UMA

Chloé Pantel
Adjointe au maire de Grenoble
Lionel Coiffard
Conseiller municipal de Vizille
Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)

Le logement est un droit

La crise du logement touche l'ensemble du pays et notre métropole n'est pas épargnée. Fin décembre 2024, 2,8 millions de ménages avaient déposé une demande, contre 1,7 million fin 2013, soit une hausse de 60 %. Sur le grand territoire grenoblois, ce sont 18 000 demandes en attente que l'offre de logement social ne pourra pas absorber. Notre Métropole doit jouer un rôle central dans l'animation et la mise en œuvre de notre politique de logement et d'hébergement. L'effort de toutes les communes est nécessaire pour œuvrer à l'effectivité du droit au logement. Cela passe par la mise en œuvre d'une politique du logement solidaire dont l'offre locative sociale doit être suffisante pour lutter contre le sans-abrisme, que les écoles ne se transforment pas en lieu de refuges et de solidarités.

unemetropoledavance.fr

NMC

Anahide Mardirossian
Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux
Marc Oddon
Maire de Venon
Jean-Luc Corbet
Maire de Varces-Allières-et-Risset
Coprésidente et coprésidents du groupe Notre Métropole Commune (NMC)

Fin de l'accord local

Vendredi 25 octobre dernier, Éric Piolle, le maire de Grenoble, a annoncé la fin de l'accord local en œuvre depuis 2020. Celui-ci permettait à neuf communes du territoire (de 5 000 à 10 000 habitants) d'être mieux représentées au conseil métropolitain avec deux élus au lieu d'un, comme le permet la loi.
Cette décision a choqué une grande partie des communes de la Métropole. À ce jour, plus de la moitié ont voté un vœu en conseil municipal pour s'opposer à ce choix pris unilatéralement et sans concertation. Il en a été de même au conseil métropolitain de décembre : les élus métropolitains ont clairement exprimé leur désaccord face à cette initiative solitaire.
Face à ce déni démocratique, nous espérons que la Ville de Grenoble pourra changer d'orientation et revenir sur sa décision d'ici la fin de l'été.

notremetropolecommune.fr

ACTES

Souad Grand
Adjointe au maire de Pont-de-Claix
Laetitia Rabih
Adjointe au maire d'Échirolles
Bertrand Spindler
Maire de La Tronche
Coprésidentes et coprésident du groupe Arc des Communes en Transitions Écologiques et Sociales (Actes)

Stade des Alpes

Au Stade des Alpes, propriété de la Métropole, jouent au football le GF38 et au rugby le FCG. Deux grands clubs pour un même stade, c'est unique et cela doit continuer à fonctionner ainsi. Le stade est beau et les belles équipes qui y jouent concourent à l'image de Grenoble et du territoire. Mais rembourser les emprunts, entretenir et faire fonctionner l'équipement, cela coûte. Qui doit payer ? Le propriétaire ? Le GF38 et le FCG qui utilisent le stade et vendent les places ? La loi ne permet pas une aide directe aux sociétés commerciales GF38 et FCG. La négociation entre la Métropole et les clubs doit avoir lieu, pour trouver un accord. Mais l'argent public n'a pas vocation à renflouer les clubs, dont le modèle économique, on le sait est tributaire des aides des entreprises, et fragile.

facebook.com/elusactes.lametro

CCC

Jean-Paul Trovero,
Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes, Coopération et Citoyenneté (CCC)
Pierre Labriet
Adjoint au maire d'Échirolles
Diana Kdouh
Conseillère municipale de Saint-Martin-d'Hères

Vencorex : la souveraineté passe par la défense de notre industrie

Bien que des milliers d'emplois dépendent de l'avenir de Vencorex, le Premier ministre refuse sa nationalisation au prétexte que les investisseurs privés ne sont pas intéressés. C'est pourtant cette idéologie du laissé faire qui produit la désindustrialisation depuis des décennies.
Alors que l'on tente de nous convaincre que les milliards d'euros qui n'existaient pas pour les retraites ou le service public vont finalement devoir servir à la remilitarisation, la fermeture de Vencorex nous rendrait dépendants pour le fonctionnement des centrales nucléaires, pour le lancement de la fusée *Ariane 6* ou pour la défense nucléaire. Chapeau !
Les salariés et leur syndicat proposent une alternative de reprise en société coopérative (Scic), avec le soutien des élus locaux. L'État doit accompagner activement ce projet.

Facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete

LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 6 JUIN
VENDREDI 11 JUILLET

1 place André-Malraux à Grenoble.
Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur **grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro**

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur **grenoblealpesmetropole.fr**

PPSD

Barbara Schuman
Conseillère municipale de Grenoble
Présidente du groupe Place Publique Social Démocrate (PPSD)

Soutien à l'activité de Vencorex : un enjeu pour l'économie locale et les emplois durables

L'entreprise Vencorex, acteur clé de notre territoire, joue un rôle vital dans le maintien des emplois et la pérennité de l'économie locale. Sa présence sur notre territoire garantit des milliers d'emplois directs et indirects, contribuant à la stabilité économique régionale. Dans ce contexte, privilégier l'émergence d'une Scic apparaît comme une solution pertinente. Intégrer à la gouvernance les salariés, les collectivités et des partenaires privés, des acteurs locaux permet de renforcer l'ancrage territorial.
Il est plus que jamais crucial de soutenir une telle initiative pour préserver à la fois des activités essentielles pour l'avenir de l'Europe, et les perspectives solides pour nos citoyens.

CCM

Dominique Escaron
Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au Cœur de la Métropole (CCM)

Quand le dogmatisme politique nuit au sport !

La gestion du stade des Alpes est déficitaire…
La première raison originelle est l'incapacité à anticiper les usages et à permettre de minimiser les coûts de fonctionnement. C'est la même maladie qui a rendu Alpexpo non profitable avant que sa gestion quitte la Métropole pour la Région et retrouve enfin le chemin de l'amélioration. La même maladie touche déjà le nouveau planétarium de Pont-de-Claix géré par la Métropole.
La deuxième raison est dogmatique : la majorité de gauche refuse la publicité, privant les clubs de recettes.
Et pour finir, la suppression par la mairie de Grenoble de la halle installée à côté du stade qui prive de recettes et d'un outil de réception les clubs.
Rejetons ces dogmes et faisons confiance aux clubs pour trouver l'équilibre financier que la Métro n'a pas été capable d'anticiper.

facebook.com/CCMGrenoble

MTPS

Laurent Thoviste
Adjoint au maire de Fontaine
Émilie Chalas
Conseillère municipale de Grenoble
Coprésidente et coprésident du groupe Métropole Territoire de Progrès Solidaire (MTPS)

Au bord du précipice

Enlisée dans ses guerres intestines, la majorité peine à présenter un budget cohérent. Piloté par Grenoble, le groupe UMA veut augmenter les impôts pour éviter de faire des économies. Et en l'absence de priorité claire, chaque vice-président tire la couverture à lui. Pour sortir de l'ornière, notre groupe a formulé des propositions : cessions de patrimoine s'il n'est plus utile, remontées de dividendes des satellites qui vont bien (GEG), baisse des frais généraux, identification des dépenses non essentielles, réduction des charges de personnel, engagement à limiter les nouvelles dépenses au strict nécessaire… Et surtout des priorités : entretien de nos communes, sécurité, transition écologique et attractivité de notre territoire. Servir l'intérêt général devrait primer. Est-ce encore le cas à la Métro ? Réponse lors du vote du budget.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS

GO-SCDDC

Alain Carignon
Conseiller municipal de Grenoble
Président du Groupe d'Opposition – Société Civile Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)
Brigitte Boer et Dominique Spini
Conseillères municipales de Grenoble

ZFE : fin au 1er juillet 2026 ?

Depuis le 1er janvier, les véhicules Crit'Air 3 sont interdits de circulation dans les communes de la métropole qui appliquent la ZFE.
Cette interdiction, qui n'est pas exigée car nous sommes en dessous des seuils de pollution, frappe 75 000 véhicules à l'échelle de la région grenobloise. Ce sont bien souvent les plus modestes qui sont impactés.
Face au manque d'alternatives (manque d'aides, développement des transports en commun et parking-relais au point mort..), nous avons proposé de suspendre l'interdiction des Crit'Air 3 comme le fait Strasbourg.
Après le refus des élus, nous prenons l'engagement de le décider pour le 1er juillet 2026, juste après les élections municipales et le changement de majorité de la Métropole.

societecivile38@gmail.com

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
3 rue Malakoff — 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59
Accueil du public au 1 place André-Malraux à Grenoble
grenoblealpesmetropole.fr/contact

Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion | **Responsable photos** Clara Goubault | **Photos** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Lara Balais, Arnaud Bertereau, Floriane Boillot, Pascale Cholette, Alain Doucé, Lucas Frangella, Clara Goubault, Théo Lalliot, Christoph Weller | **Rédaction en chef** Valentine Autruffe | **Rédaction** Nathalie Anula, Valentine Autruffe, Floriane Boillot, Mickaël Penverne | **Mise en page & illustrations** Marie Stanisière, Lou Catala, La Mine | **Administration** Nadine Bertoncello, Sandrine Magro | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) **Distribution** Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en nombre : mairies et équipements métropolitains | Tirage 220 000 ex. – Papier 100 % recyclé, certifié PEFC ; 100 % issu de gestion durable de la forêt | **Photo de couverture** © Clara Goubault